changer de localité

Accueil Provence-Alpes-Côte d'Azur Bouches-du-Rhône Marseille

Effondrement de la rue de Tivoli : les sinistrés appellent le gouvernement à agir face au silence des assurances



nt décédées dans les effondrements de la rue de Tivoli à Marseille, le 9 avril. • © CHRISTOPHE SIMON / AFP

Écrit par <u>Bérénice Rolland</u>

Près un an après les effondrements de la rue de Tivoli, le collectif appelle le gouvernement à trouver un accordcadre avec les assureurs et faire avancer les indemnisations pour les sinistrés de la catastrophe.

Le 9 avril, deux immeubles rue de Tivoli, à Marseille, s'effondraient à la suite d'une explosion de gaz. Huit personnes ont perdu la vie tragiquement sous les gravats. Depuis le drame, les quatorze immeubles voisins sont toujours interdits d'accès, 58 foyers n'ont pas encore regagné leurs logements. Aujourd'hui, ils n'ont aucune nouvelle des assurances pour leur indemnisation et alertent les élus pour faire avancer les indemnisations.

Un courrier adressé au gouvernement

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.



s'inscrire







Dans celui-ci, les porte-parole affirment que l'action des coordonnateurs nationaux et la mise en place d'un Comité local d'aide aux victimes (Clav) des effondrements, mandatés par l'ancienne première ministre dans le but de parvenir à accord-cadre permettant la couverture de l'ensemble des préjudices, "se heurtent aujourd'hui à une fin de non-recevoir de la part des assureurs".

S'ils n'ont pas de pouvoir contraignant pour nous indemniser, ils vont se dire qu'ils ne vont pas le faire.

Roland Bellessa, membre du Collectif Tivoli 9 avril à France 3 Provence-Alpes.

Ils souhaitent alors qu'un accord-cadre soit réellement signé, ce qui permettra aux sinistrés d'être indemnisés, au-delà des limites du contrat matériel. "L'ensemble des victimes ont le droit à une couverture intégrale de leurs préjudices", assure Roland Bellesa.

Ils en appellent à la "responsabilité du gouvernement". "Les assurances ont un exécutif qui les incite à nous prendre en charge. Mais il ne passe rien, la loi est de leur côté", ajoute ce membre du collectif.

Le collectif a déjà adressé un courrier à l'ancienne Première ministre, Élisabeth Borne, au mois de novembre. Une lettre restée sans réponse. La mairie, de son côté, a relancé l'ex-élue et a également écrit à Bruno Le Maire. Sans réponse également.

Les assureurs "tout-puissants"

Le sinistré du 15 rue de Tivoli accuse les assureurs de "maintenir l'opacité". "Ils ne veulent pas que les avocats des sinistrés aient de la visibilité sur les dossiers." Il assure également que les assureurs refusent aussi la participation des associations de victimes. L'objectif est, selon lui, que les assureurs "gagnent du temps, de façon que les victimes soient isolées et passent à autre chose".

Il affirme que les assurances ont seulement fait un pas en avant concernant les dommages corporels en octobre dernier. "Les assurances paieront en attendant que les responsabilités civiles soient trouvées." Seulement, pour le sinistré de l'immeuble voisin, cet accord "prend beaucoup de mois". Depuis octobre, ils n'ont eu aucune nouvelle.

Les sinistrés dans une incertitude permanente

L'inquiétude grandit pour ces dizaines de sinistrés. Roland Bellessa, lui, n'a <u>pas retrouvé son logement</u> au 15 rue de Tivoli. "*S'il n'y a pas d'accord-cadre, je vais me retrouver seul.*"

"Il y a une grande fatigue, de l'usure de se retrouver face à un système contre qui on ne peut pas gagner. À force, on n'y croit plus", affirme-t-il avec force. Les sinistrés sont, selon lui, dans une "incertitude permanente". "Fin mars, on leur a dit que c'était la fin de l'indemnisation au logement. Ils l'ont finalement repoussé pour quelques mois."

S'il n'y a toujours aucune avancée, le collectif Tivoli 9 avril compte lancer une action en justice en référé à l'encontre des assureurs, soit par une décision contraignante d'indemnisation, soit par une médiation judiciaire.

Pour aller plus loin:

accident faits divers

Bouches-du-Rhône Provence-Alpes-Côte d'Azur Marseille

partager cet article

Tous les jours, recevez l'actualité de votre région par newsletter.



